

# Économie verte en Lotbinière

*Pour une prospérité durable*

Plan d'action 2023-2028

## Une volonté régionale

Le projet *Économie verte en Lotbinière* (ÉCO Lotbinière) incarne la volonté des élus et des organismes de la région à accélérer son virage vert, d'agir dès maintenant en matière de pratiques écoresponsables et de s'inscrire parmi les leaders québécois « cités » pour avoir pris sérieusement ce virage nécessaire.

En travaillant sur la culture environnementale avec les élus(es) et les employés municipaux, qui pourront à leur tour jouer un rôle positif à titre d'acteurs de changement, la MRC souhaite créer un effet d'entraînement et accélérer la transition au sein de la population, des organismes et des entreprises de la région.

## Objectifs du projet à moyen et long terme

- Une meilleure qualité de vie pour les résidents
- Une plus grande attractivité du milieu pour les nouveaux arrivants, les entreprises et les visiteurs
- Une compétitivité accrue des entreprises et des organisations grâce à des modes de consommation responsable et de production durable
- Une plus grande résilience du territoire et la préservation des ressources

## Trois domaines d'intervention pour accélérer le virage vert

<i>Changement et transition</i>	<i>Développement économique durable</i>	<i>Leviers politiques et influence</i>
Appuyer l'équipe de la MRC et ses partenaires pour contrer la résistance au changement et ainsi, créer un effet d'entraînement dans la communauté en faveur du virage vert.	Fournir un accompagnement aux entreprises et partenaires dans leur transition vers des pratiques durables, tout en renforçant leur compétitivité à long terme.	Établir et maintenir une collaboration fructueuse avec les partenaires et mettre en œuvre des politiques, des programmes et des projets afin d'accroître leur mobilisation.



## DOMAINE D'INTERVENTION : CHANGEMENT ET TRANSITION

*Stratégie : Appuyer l'équipe de la MRC et ses partenaires pour contrer la résistance au changement et ainsi, créer un effet d'entraînement dans la communauté en faveur du virage vert.*

**Objectif 1: Informer et sensibiliser sur l'économie verte et le développement durable (économie circulaire, mobilité durable, GMR, biodiversité, infrastructures vertes, pratiques écoresponsables, etc.)**

### Actions

1. Informer et sensibiliser les employés(es) et élus(es) municipaux par des communications et lors de rencontres
2. Informer et sensibiliser la population (jeunes et moins jeunes) par les réseaux sociaux et du contenu web
3. Informer et sensibiliser les organismes du milieu et les entreprises lors d'événements
4. Dénombrer et diffuser les initiatives en économie verte et en développement durable de la MRC, des municipalités, des partenaires et des entreprises

**Objectif 2: Former pour stimuler l'engagement des employés(es), des élus(es) et des partenaires**

### Actions

5. Proposer des formations aux employés(es) municipaux et aux élus(es)
6. Inviter les responsables des organismes du milieu aux formations
7. Promouvoir les activités de formation en économie verte et en développement durable par des communications et les réseaux sociaux
8. Mobiliser les jeunes et les élus(es) dans la démarche de développement durable par une activité de cocréation

**Objectif 3: Faire preuve de leadership et encourager les pratiques écoresponsables par l'exemple**

### Actions

9. Promouvoir les technologies vertes et les principes de construction écoresponsable (vitrine verte) par la rénovation responsable ou l'acquisition d'un bâtiment vert
10. Réduire l'empreinte écologique des propriétés de la MRC de Lotbinière par le verdissement, les bonnes pratiques et une meilleure gestion des eaux pluviales
11. Encourager l'agriculture urbaine par l'aménagement d'un jardin nourricier et/ou une forêt nourricière sur un terrain de la MRC
12. Produire un guide pour la réalisation d'événements écoresponsables

## **DOMAINE D'INTERVENTION : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE**

*Stratégie : Fournir un accompagnement aux entreprises et partenaires dans leur transition vers des pratiques durables, tout en renforçant leur compétitivité à long terme.*

### **Objectif 4: Augmenter les échanges et la collaboration entre les partenaires pour stimuler le développement d'une économie verte et responsable**

#### Actions

13. Mettre en place un espace de collaboration et d'accompagnement en développement économique, dont l'économie verte, au bénéfice des entreprises
14. Mettre en commun les activités réalisées par les organismes du milieu en économie verte et en développement durable par l'organisation de rencontres
15. Coorganiser un événement écoresponsable axé sur l'innovation, l'économie verte et le développement durable avec des partenaires en développement économique
16. Participer aux activités de concertation et de consultation en lien avec l'économie verte et le développement durable organisées par les partenaires du milieu
17. Accompagner les municipalités et citoyens dans la mise en place d'une démarche de structuration de l'accueil touristique responsable et durable (comités cœurs villageois)

### **Objectif 5: Augmenter les dimensions vertes dans l'offre de services de la MRC**

#### Actions

18. Intégrer des critères d'écoresponsabilité et des mesures d'écoconditionnalité dans les programmes de soutien financier de la MRC grâce à l'accompagnement du Centre québécois en développement durable
19. Mieux connaître les besoins et les enjeux des entreprises dans leur transition vers des pratiques durables par des activités de consultation
20. Doter la MRC d'un écosystème d'expertises en technologies vertes et propres pour répondre aux besoins des entreprises
21. Organiser des formations, ateliers et conférences sur des thématiques de l'économie verte et le développement durable (transition numérique, écoconception, économie circulaire, efficacité énergétique, etc.)
22. Accompagner et offrir des outils aux entreprises dans leur démarche de développement durable

### **Objectif 6: Assurer la protection des ressources et le développement durable de l'agriculture par une approche agroenvironnementale (écoresponsable).**

#### Actions

23. Faire la promotion des programmes de financement en agroenvironnement
24. Faire la promotion d'une saine gestion forestière
25. Faciliter l'application et la compréhension réglementaire sur le terrain
26. Participer aux activités de concertation, d'échange et de réseautage de la région en agroenvironnement

## DOMAINE D'INTERVENTION : LEVIERS POLITIQUES ET INFLUENCES

*Stratégie : Établir et maintenir une collaboration fructueuse avec les partenaires et mettre en œuvre des politiques, des programmes et des projets afin d'accroître leur mobilisation et celle de la population*

### **Objectif 7: Faciliter la mobilité durable et la mobilité active**

#### Actions

27. Bonifier l'offre en transport collectif
28. Promouvoir l'utilisation des plateformes de covoiturage, spécialement lors des événements organisés par la MRC
29. Encourager l'installation de bornes de recharge pour véhicules et vélos électriques
30. Installer des bornes de recharge pour véhicules électriques sur les terrains de la MRC
31. Installer des bornes de recharge pour vélos électriques à proximité de la piste cyclable

### **Objectif 8: Utiliser le territoire de façon responsable pour réduire notre empreinte écologique et s'adapter pour faire face aux changements climatiques**

#### Actions

32. Produire un Plan climat : document de planification d'actions de lutte contre les changements climatiques avec énoncé des objectifs d'adaptation et cible de réduction d'émissions de GES.
33. Réaliser une étude sur les opportunités d'un développement industriel structurant et sur les exigences d'une offre attractive (circuits d'économie circulaire, transport collectif, disponibilités en énergies, verdissement, etc.).
34. Proposer des aménagements durables pour un secteur urbain à développer en collaboration avec le milieu universitaire
35. Analyser les espaces urbains (espaces vacants, à requalifier, potentiels de densification, etc.).
36. Aider les municipalités à identifier toute partie du territoire peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain
37. Accompagner les promoteurs et les municipalités dans leurs projets de préservation et de mise en valeur du patrimoine
38. Étendre la collecte des matières compostables aux ICI (industries, commerces et institutions) sur l'ensemble du territoire du PGMR
39. Évaluer la mise en place d'une solution phytotechnologique (plantation de saules) pour réduire les volumes d'eau usée rejetés dans l'environnement par le lieu d'enfouissement technique.

### **Objectif 9: S'engager dans la réalisation des objectifs de développement durable**

#### Actions

40. Initier une démarche de développement durable organisationnelle (portrait-diagnostic, politique et plan d'action)
41. Prendre part à la protection de la biodiversité (ex. projet de réserve de biodiversité, Plan Nature)
42. Prendre en compte les enjeux liés à l'évolution des paysages par l'adoption d'une charte
43. Promouvoir un milieu de vie sain, respectueux et sécuritaire qui valorise l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) par l'adoption d'une politique.
44. Bonifier, au moyen de critères d'écoresponsabilités, les politiques d'achats et de dons et commandites de la MRC
45. Assurer une cohérence entre la présente démarche et la prochaine planification stratégique de la MRC